

Programme pédagogique de formation
Année 2024-2025

Stage intensif de japonais grands débutants (CECRL : A1)
Cours collectifs – Japonais débutant 1 (CECRL : A1) – Trimestres 2 et 3

Veillez lire attentivement ce programme de formation et le retourner daté et signé avant votre premier cours à cette adresse e-mail : coursdejaponais@espacejapon.com.

Intitulé : Stage intensif de japonais grands débutants (CECRL : A1)
Cours collectifs – Japonais débutant 1 (CECRL : A1) – Trimestres 2 et 3

Niveau Espace Japon : Stage intensif grands débutants d'automne
+ Niveau 1 – Trimestres 2 et 3

Durée : 68 heures

Session : Du 13/11/2024 à juin/juillet 2025

Fréquence : Stage intensif : 4h/semaine les mercredis et vendredis de 19h à 21h
Cours collectifs réguliers de Niveau 1 : 2h/semaine

Modalités : Stage intensif : Cours collectifs synchrones à distance (Zoom)
Cours collectifs réguliers de Niveau 1 : Cours collectifs synchrones à distance (Zoom) ou en présentiel (Espace Japon), au choix et dans la limite des places disponibles.

Prérequis :

Cette formation s'adresse à des stagiaires débutants qui n'ont jamais étudié le japonais (CECRL : A1.1), aucun prérequis en langue japonaise n'est donc demandé.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ;
- Savoir se présenter ou présenter quelqu'un ;
- Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même

type de questions ;

- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Objectifs concrets :

- Saluer son interlocuteur, se présenter et faire connaissance ;
- Indiquer la position des objets et des personnes ;
- Exprimer le déplacement et son moyen ;
- Inviter quelqu'un et répondre à une invitation reçue ;
- Raconter sa journée et parler de son quotidien et de ses projets ;
- Décrire des objets et des personnes ;
- Passer une commande dans un restaurant et faire des achats en magasin ;
- Parler de ses goûts ;
- Exprimer le don et la réception ;
- Demander et donner l'heure, se repérer dans le temps et ancrer son discours dans une temporalité ;
- Exprimer le but d'un déplacement ;
- Interagir dans des situations types rencontrées en voyage : à la poste, à la gare...
- Exprimer ses souhaits ;
- Exprimer une succession d'actions ;
- Exprimer une action qui est en train de se produire ;
- Donner un ordre et demander un service et accepter ou refuser ce dernier ;
- Demander et donner l'autorisation ;
- Faire des comparaisons ;
- Utiliser le vocabulaire de niveau élémentaire ;
- Lire et écrire les caractères japonais de base (*hiragana* et *katakana*).

Moyens prévus :

Espace Japon fournira au stagiaire la méthode d'Espace Japon et un cahier d'écriture servant à l'apprentissage des syllabaires, ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un espace numérique et pédagogique de travail (accès à un portail pédagogique où le stagiaire retrouve le récapitulatif des cours, dépose ses devoirs, communique avec son formateur et accède à un espace collaboratif partagé avec les autres stagiaires).

Contenus :

La formation abordera douze modules, chacun comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également le travail d'apprentissage des deux syllabaires japonais *hiragana* et *katakana* (environ 10 minutes au début du cours).

Modalités d'évaluation :

- Le contrôle continu : l'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés individuelles de chaque stagiaire.
- Évaluations écrites : À la fin du stage et de chaque trimestre, le stagiaire ainsi que le reste de son groupe est évalué à l'écrit sur les notions étudiées.
- Évaluations orales : À la fin du stage et de chaque trimestre, le stagiaire passe une évaluation orale sous la forme d'un entretien de 3 à 5 minutes avec son formateur.
- Auto-évaluations : Le stagiaire peut s'auto-évaluer à tout moment grâce à la plateforme de e-learning accessible depuis son espace numérique de travail et ainsi noter sa progression.
- Pour les stagiaires inscrits via leur CPF, le passage du LILATE® (LIVE LANGUAGE TEST) certifie la formation effectuée. Le LILATE© est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS6141 – Enregistrée le 10/11/2021).

Débouchés :

Notre formation de Niveau 1 permettra au stagiaire de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques de la vie courante.

Condition d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le LILATE® (LIVE LANGUAGE TEST) en fin de formation ;
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son espace numérique de travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation ;
- Le stagiaire s'engage à l'**assiduité** en cours et s'il souhaite s'absenter, à ne le faire qu'en possession d'un motif valable avec justificatif à l'appui ;
- En cas d'absence, le stagiaire s'engage à rattraper le cours via l'enregistrement de ce dernier, disponible pendant 14 jours dans son espace numérique de travail (ENT). Il s'engage à attester sur l'honneur du visionnage de cet enregistrement.

Signature du stagiaire (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :

Date :

À :

Signature :